

INFORMATIONS AUX RIVERAINS

CARNAVAL

Dimanche 31 mars 2019

La Ville de Châtel-Guyon organise le dimanche 31 mars 2019 son Carnaval sur le thème « La Gourmandise en Folie » à destination des familles, au départ du Centre Culturel de la Mouniaude à 15h et à destination du Parc thermal.

Aussi, **le stationnement sera interdit le dimanche 31 mars 2019 :**

- **Avenue des Etats-Unis : de 14h à 18h30**
- **Avenue Baraduc : de 6h (marché) à 18h30**
- **Place Brosson (devant le Théâtre et dans les contre-allées) : de 6h (marché) à 18h30**

Afin de permettre le passage des chars et du public, et que cette manifestation familiale et conviviale se déroule dans les meilleures conditions possibles, les véhicules ne respectant pas cette interdiction pourront être mis en fourrière.

Pendant la durée du défilé, la circulation sera quant à elle réglementée par la Police Municipale et des signaleurs, et des déviations seront mises en place.

Conscients de la gêne que ces dispositions pourraient vous occasionner, nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre écoute pour toute question au 04 73 86 01 88.

() Selon l'Arrêté municipal n°19 D15-029 du 7 février 2019*

La Municipalité

